

Dégradation des conditions de travail à l'hôpital : Ça suffit !

Lorsque la Haute Autorité de Santé (HAS) a reconnu le 21 octobre 2010 que des bonnes conditions de travail des personnels hospitaliers conditionnaient la qualité des soins, nous y avons presque cru. Enfin une Haute Autorité responsable reconnaissait le lien entre la qualité des soins et la qualité des conditions de travail que nous ne cessons de démontrer.

La HAS devait même présenter ses travaux à la réunion de la Commission Hygiène Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT) du Conseil Supérieur de la Fonction Publique Hospitalière le 19 décembre dernier. Mais compte tenu de l'ordre du jour, cette présentation était reportée au 3 mars, date prévue de la prochaine séance.

Ce ne sera pas le 3 mars. La réunion est purement et simplement annulée. Il faudra attendre la prochaine prévue le 14 juin 2011 !

Pourtant nous n'avons jamais connu tant de souffrance au travail dans les établissements hospitaliers. Toutes les professions de l'hôpital sont touchées par des exigences de résultats sans moyens pour les atteindre.

Que ce soit les agents des services hospitaliers qualifiés qui doivent bâcler le nettoyage des chambres et des espaces communs pour terminer leurs surfaces dans les temps. Que ce soit les aides soignantes qui n'ont plus le temps d'effectuer correctement les toilettes ou qui ne les font plus qu'un jour sur deux. Que ce soit les infirmières qui courent et à qui l'on interdit de perdre du temps à discuter avec le malade. Que ce soit les cadres qui sont progressivement transformés en contrôleurs de protocoles et qui exécutent une gestion qui leur est imposée. Que ce soit les personnels médico-techniques, de rééducation, sociaux, administratifs ou logistiques, tous se plaignent du manque de moyens et de la désorganisation qu'impose cette gestion en pôle d'activité qui instaure la concurrence là où il faudrait de la complémentarité.

La Fédération FO n'a cessé d'alerter le Ministère de la santé sur la dégradation considérable des conditions de travail et donc de la qualité des soins.

Le ministère se pare de bonnes intentions pour repousser tous les sujets qui ne permettent pas de réaliser immédiatement quelques économies. Au lieu d'investir dans la qualité du travail, on enjoint les établissements à supprimer des emplois, à réduire les dépenses hospitalières, au nom de la lutte contre les déficits publics.

Lors des séances du 19 mai 2010 et 10 décembre 2010 de la Commission Hygiène et Sécurité, la Direction Générale de l'Organisation des Soins (DGOS) s'était engagée, suite à l'accord sur la santé et la sécurité au travail conclu le 20 novembre 2009, à organiser une réunion de travail avec les organisations syndicales. A ce jour, nous n'avons pas encore abordé la moindre réunion à ce sujet. Le Ministère de la santé et le gouvernement sont plus mobilisés pour obtenir la signature d'accords que pour les mettre en œuvre.

L'entretien individuel d'évaluation assorti d'objectifs individuels inatteignables et la rémunération au mérite, représentent un binôme ravageur qui va broyer non seulement le travail d'équipe, mais aussi les personnels hospitaliers comme l'ont été les salariés des autres secteurs victimes des mêmes maux. C'est pourquoi FO voulait exiger à cette commission sur les conditions de travail l'arrêt immédiat de ces mesures pour préserver la santé de ceux qui passent leur temps à s'occuper de celle des autres.

Le secrétariat fédéral.

Paris, le 24 février 2011.